



Commune de Somme-Leuze

Marloie, le 15 mars 2012

**COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION D'INFORMATION ET DE CONSULTATION
DES HABITANTS DE NETTINNE – 12 MARS 2012**

Participants :

M. Willy BORSUS et M^{me} Valérie LECOMTE, Collège communal ;

Mmes et Ms. Pol HUET, Jean-Claude GOFFAUX, Myriam ABEL, Joseph BILLY, Serge NOËL, Rosalyn VILMUS, Anne-Marie TAVIET, Jeannine VANDERWAERHEDE, Emile VANDERWAERHEDE, Stany DAOUST, Anne-Marie LEBOUTTE ;

M^{me} Séverine DEFAUW, Responsable administrative en charge du développement rural à l'administration communale ;

M. Alain JACQUET, Agent de développement à la Fondation rurale de Wallonie.

Excusée : M^{me} Anne-Audrey WAUTERS, Fondation rurale de Wallonie.

ACCUEIL

Valérie LECOMTE, Echevine du Développement rural, souhaite la bienvenue aux participants à cette réunion d'information-consultation des habitants de Nettinne et les remercie d'être présents. Cette rencontre est le cinquième rendez-vous fixé à la population de Somme-Leuze dans le cadre de sa 4^{ème} Opération de développement rural (record wallon !). Huit autres séances ont permis ou permettront de consulter les habitants des autres villages de la Commune.

Elle présente Alain JACQUET, Agent de développement de la Fondation rurale de Wallonie, qui accompagnera la Commune dans son Opération de développement rural avec sa collègue Anne-Audrey WAUTERS. Séverine DEFAUW, Responsable administrative en charge du développement rural à l'administration communale, assistera également à l'ensemble de ces réunions villageoises d'information-consultation.

V. LECOMTE présente ensuite le déroulement de la réunion :

- **La première partie de la séance aura pour objectif d'informer les habitants** sur l'Opération de Développement rural lancée dans la commune (objectifs, grands principes, différentes étapes, rôles de la Fondation rurale de Wallonie et des différents acteurs de l'Opération...);
- **La seconde partie de la séance aura pour objectif de consulter les habitants** : leur permettre de s'exprimer, de manière constructive, sur leurs satisfactions de vivre dans leur village et/ou dans leur commune, sur les difficultés rencontrées et de faire part d'un maximum de propositions pour améliorer le cadre et les conditions de vie sur la commune de Somme-Leuze.
- **Enfin, la dernière partie de la réunion permettra de présenter les étapes suivantes de l'Opération auxquelles la population sera conviée à participer** (Réunion de synthèse des consultations, Commission locale de développement rural, groupes de travail thématiques...).

PREMIERE PARTIE : INFORMATION

La synthèse de cette première partie informative, commune à l'ensemble des réunions villageoises, est annexée à ce présent compte-rendu.

La présentation de la FRW est suivie de questions relatives au financement des projets. Ainsi, la plaine de jeux de Nettinne faisait partie du dernier Programme Communal de Développement Rural, mais son financement est venu d'une autre source (Infrasports). Le principe de l'opération de développement rural est d'élaborer les projets les plus intéressants pour la commune de Somme-Leuze, puis seulement de rechercher les financements possibles (lorsqu'un certain budget est nécessaire, ce qui n'est pas le cas pour des actions, des coordinations...).

DEUXIEME PARTIE : CONSULTATION

Objectif de la consultation : réfléchir ensemble à ce qui pourrait améliorer globalement à court, moyen ou long terme votre commune.

Consultation en 2 temps :

- a. 1^{ère} réflexion individuelle
 - b. 2^{ème} réflexion en sous-groupes suivie d'une mise en commun
- a. **Réflexion individuelle (10 min)** : les participants sont invités à décrire, sur un document remis par les Agents de développement, leur commune idéale à laquelle ils rêvent lorsqu'ils se libèrent de toute contrainte. Le mode d'expression est libre (dessin, texte, chanson, citation...). Une seule consigne : être précis !

Au terme du temps imparti, les Agents de développement ramassent les documents de travail et les accrochent sur un fil à linge. Les personnes qui le souhaitent pourront les découvrir à la clôture de la séance.







RÉSULTATS DE CETTE PREMIÈRE CONSULTATION :

N.B. : Les différents résultats ci-dessous ne sont pas classés par ordre d'importance, de priorité ou de pertinence mais bien dans le seul but de s'y retrouver ! Pour respecter la liberté d'expression de chacun, les résultats sont retranscrits tels quels.

- *Une commune rurale, c'est avant tout une commune où il fait bon vivre !
Où l'aménagement, les facilités, les activités sont pensés pour toutes les générations.
Où chacun peut évoluer dans le respect de l'autre.
Personnellement, j'attache une attention particulière à la préservation du patrimoine et de l'environnement. J'apprécie l'aménagement qui a été fait dans le cœur du village de Heure par exemple.
Comme la propreté incite à la propreté et au respect, il faut veiller à ce qu'une commune reste propre ! Cela implique aussi d'entretenir ce qui doit l'être.
L'aménagement des voiries participe aussi à la tranquillité des villageois.
Voilà quelques premières idées !*
- *Est-il possible de scinder l'ensemble : 1/ le centre et 2/ les alentours.
Des exemples, la question électrique. Merci à Monsieur Borsus pour l'intervention pour les pannes et le manque aujourd'hui de stabilisateurs de tension.
Aussi, les chemins et leur largeur !! Je suis d'accord d'offrir une certaine largeur pour les possibilités de croisement des véhicules devenus énormes.*
- *Amélioration service bus.*
- *Commune paisible – sécurisante – verdoyante*
- *- Propreté !! et salubrité générale :
→ trop de détritrus le long des Nationales
→ l'Ourthe à Noiseux présente des eaux de qualité médiocre
- Circulation aisée de tous les usagers : voitures, mais aussi chevaux, vélos et piétons ! (quid des promenades accessibles)
- Optimisation de l'urbanisme de façon à diminuer les dépenses de voiries, d'infrastructures et d'énergies !
- Au niveau social, habitations intergénérationnelles pour plus de solidarité entre les anciens et les jeunes couples avec enfants
- Utilisation et récupération des anciens bâtiments délabrés*
- *Biogaz pour le village.*
- *Pour moi, le village idéal : calme, sérénité, respect des personnes entre elles, où il fait agréable.
Certains monuments pourraient être restaurés, plus de fleurs...
J'habite le village depuis 28 ans, je m'y sens bien, mes enfants aussi et ils y resteront*
- *Entretien des voiries – Divers aménagements – Forêts – Accès entre villages*
- *Ma commune idéale ressemble à un petit paradis où tout le monde se comprend et se respecte, et le monde sera beaucoup plus beau.*

- b. **Réflexion en sous-groupes** : les participants se répartissent en sous-groupes de 4 à 5 personnes. 3 missions leurs sont alors confiées, chacune étant dévoilée au terme de la précédente.

Consignes à respecter pour ce travail en sous-groupes :

-  *N'ayez pas peur de vous exprimer : chaque avis est bon à entendre et il n'y a pas de mauvaise réponse.*
-  *Parlez de ce qui a un intérêt collectif.*
-  *Ne jugez pas les propositions émises.*
-  *Osez rebondir et vous inspirer des idées des autres.*
-  *N'inscrivez qu'une seule idée par post-it*
-  *Pensez au développement durable, aux générations futures....*

Mission 1 (20 min.) : il est demandé aux sous-groupes de choisir parmi les problématiques qu'ils rencontrent au quotidien, les 3 qui nécessitent une attention particulière de la part de la commune et de ses citoyens en vue d'assurer son développement pour les 10 années à venir. Ces 3 problématiques sont inscrites sur des post-its de couleur rose. Ensuite, quels sont les 3 principaux atouts dont disposent Somme-Leuze et ses villages ? Ceux-ci sont inscrits sur post-its verts.

Mission 2 (20 min.) : au regard de chaque atout et de chaque faiblesse, les sous-groupes sont invités à inscrire un projet ou une action permettant soit de valoriser l'atout, soit de remédier à une faiblesse (identifiés lors de la mission 1). Une feuille spéciale dédiée à récolter les demandes relevant davantage des « petits travaux communaux (Ampoule de luminaire public défectueuse, taque d'égout bouchée, pavé descellé...) » est également mise à disposition des sous-groupes.

Mission 3 (10 min.) : les participants sont invités à identifier, au moyen d'une pastille de couleur rouge, le projet ou l'action qu'ils jugent prioritaire parmi les propositions de leur sous-groupe.


c. **Mise en commun des avis de la population**


Les différentes propositions émises par les sous-groupes sont regroupées par thèmes.




Ce symbole pointe le projet/l'action prioritaire.

TABLEAU DE SYNTHÈSE DES RÉSULTATS DU TRAVAIL EN SOUS-GROUPE

 = atouts et  = faiblesses

THEMATIQUE	---	PROJETS/ACTIONS
ENVIRONNEMENT	Présence de nombreux déchets le long de la route régionale	- Nettoyer régulièrement pour éviter d'inciter à jeter ses déchets - Placer des poubelles, mais cela peut aussi inciter certaines personnes à y déposer leurs déchets ménagers.
	+++ - Satisfaction par rapport à l'entretien des accotements, au déneigement... - Conserver le système de récolte des déchets et le ramassage des bâches et ficelles dans les fermes	- Surtout ne pas mettre de poubelles à puce - Ramassage des déchets le long des routes
	Qualité de vie ! Calme, agréable (Pré Gourmand, paysages variés, flore importante)	A conserver !
THEMATIQUE	---	PROJETS/ACTIONS
TOURISME	Certains chemins sont repris sur les cartes, mais en pratique on ne sait plus les situer, on ne sait pas s'ils peuvent toujours être empruntés	Rouvrir (et baliser) les anciens sentiers
	Certains chemins communaux secondaires (pour piétons et VTT) ne sont pas toujours signalés ; on ne sait plus si le chemin est public ou privé.	Mettre en place une signalisation pour indiquer les chemins accessibles
THEMATIQUE	---	PROJETS/ACTIONS
PATRIMOINE	Des chapelles devraient être restaurées	- Mettre en place un programme de restauration des chapelles (identifier le propriétaire et l'inciter ou l'aider à agir) - Créer un parcours de découverte des chapelles et autres éléments du patrimoine
THEMATIQUE	+++	PROJETS/ACTIONS
AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE	Présence de plaines de jeux dans les villages et aménagement de cœurs de villages	- Augmenter le nombre de poubelles dans les villages - Décorations florales avec le concours des villageois (qui pourraient assurer l'entretien et l'arrosage d'un bac ou d'un 

		parterre près de chez eux). Les promeneurs sont nombreux, apprécient la beauté du village, mais trouvent qu'il manque des fleurs.
THEMATIQUE	---	PROJETS/ACTIONS
MOBILITÉ	Insuffisance du service de bus. Les villageois ont leur propre voiture, mais il faut imaginer d'autres solutions vu l'augmentation du prix du carburant, le vieillissement de la population...	- Disposer de véhicules légers électriques au niveau du village - Et/ou combiner cela avec un service de dépannage pour les produits de base, certains services... 
THEMATIQUE	---	PROJETS/ACTIONS
SÉCURITÉ ROUTIÈRE	- Les portes situées aux entrées de Heure, sur la route régionale, sont dangereuses car trop étroites (croisements délicats avec les poids lourds) - Le pont à l'entrée de Nettinne est étroit et les usagers qui viennent de la route régionale ont peu de visibilité à cause de la haie. Par ailleurs, le revêtement s'est affaissé après le pont (bruit important au passage des véhicules lourds)	- Aux portes de Heure, enlever les barrières en rondins et les remplacer par des haies - Changer la priorité pour le passage sur le pont de Nettinne : donner la priorité aux usagers qui viennent de la route régionale (donc, qui rentrent dans le village) + refaire le revêtement après le pont
THEMATIQUE	+++	PROJETS/ACTIONS
VIE ASSOCIATIVE	Les services attendus de la commune sont rendus (entre autres le déneigement, la communication d'informations...)	Conserver les moyens de communications (Ensemble, Direct, réunions périodiques...)
THEMATIQUE	+++	PROJETS/ACTIONS
ENERGIE	Présence d'agriculteurs, de forêts...	Valoriser pour le village des sources d'énergies renouvelables comme la biomasse...
THEMATIQUE	+++	PROJETS/ACTIONS
JEUNESSE	Possibilités de garderies et existence de différentes activités pour les enfants	A conserver !
THEMATIQUE	---	PROJETS/ACTIONS
AUTRE	Peu de commerces de	- Mettre en place un petit bus

	proximité pour les produits non alimentaires. Il faut se rendre à Haversin, à Noiseux... d'où une obligation de mobilité	avec des produits de dépannage (ampoules, allumettes, charbon, sacs poubelles...) - Ou possibilité de livraison de ces produits de dépannage à la demande
--	--	--

DEMANDES EXPRIMÉES SUR LA FEUILLE « PETITS TRAVAUX COMMUNAUX »

Les demandes sont transmises au service travaux.

Si des éléments complémentaires permettent de mieux décrire les idées émises, n'hésitez surtout pas à nous en faire part !

TROISIEME PARTIE : SUITES À APPORTER

1. Inscriptions

Les participants sont invités :

- à s'inscrire aux **groupes de travail thématiques**
- à poser leur **candidature à la Commission locale de Développement rural (CLDR)**
- à s'inscrire au **groupe de travail 'nature'**, qui sera à la fois impliqué dans le volet 'nature' du futur Programme Communal de Développement Rural (PCDR) et dans le Plan Communal de Développement de la Nature (PCDN).

2. Réunion de synthèse des séances d'information-consultation et 1^{ère} rencontre PCDN

Chaque habitant est cordialement invité à assister à la réunion de synthèse des séances d'information-consultation qui aura lieu le **Jeudi 19 avril 2012 à 19h30 à la Maison de village de Baillonville**. Durant cette réunion, vous pourrez découvrir l'ensemble des propositions émises par les habitants des différents villages. L'auteur du PCDR présentera également une synthèse de son dossier d'analyse socio-économique du territoire. Venez nombreux afin de voir de quoi l'avenir de votre commune, de votre village sera fait !

Les habitants intéressés par la thématique 'nature' sont également conviés à participer à la première rencontre plénière du Plan communal de développement de la nature qui se déroulera le **jeudi 26 avril à 19h30 à la Maison de village de Baillonville ou à l'administration communale** (lieu encore à confirmer).

3. Informations complémentaires

- ⇒ Des formulaires sont mis à disposition pour les personnes qui souhaitent s'exprimer davantage par écrit. Ceux-ci peuvent ensuite être renvoyés à la Fondation rurale de Wallonie, par courrier ou par fax ;
- ⇒ L'équipe de la Fondation rurale de Wallonie reste également à disposition pour tout renseignement complémentaire.

CONCLUSION

Valérie LECOMTE rappelle que le Collège est là pour écouter les avis et pas pour réagir aux différentes propositions. Elle se réjouit néanmoins de la variété des thématiques abordées au cours de cette réunion. Elle remercie les participants ainsi que la FRW.

Merci de votre collaboration et au plaisir de vous revoir très bientôt !

Pour la Fondation rurale de Wallonie,

Alain JACQUET et Anne-Audrey WAUTERS



Annexe au compte-rendu de la réunion d'information et de consultation

En première partie de réunion, les agents de développement ont présenté à l'assemblée un certain nombre d'informations concernant la Fondation rurale de Wallonie (FRW) et la nouvelle Opération de Développement rural de Somme-Leuze.

Voici un bref aperçu de cet exposé.

Si vous désirez davantage d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec la Fondation rurale de Wallonie.

a) LA FONDATION RURALE DE WALLONIE (FRW)

La Fondation rurale de Wallonie est un organisme privé d'utilité publique. Elle est active depuis plus de 30 ans pour le développement des communes rurales wallonnes. La FRW accompagne une centaine de communes wallonnes qui, tout comme Somme-Leuze, ont choisi de mener une Opération de Développement rural. Cette mission est assurée par l'intermédiaire de 8 équipes de terrain, ce qui représente une petite centaine de collaborateurs/trices.

L'équipe pluridisciplinaire qui accompagne la commune de Somme-Leuze est le bureau Ardenne-Famenne basé dans le cadre exceptionnel de la Vieille Cense à Marloie.

Les agents de développement plus spécifiquement dédiés à votre commune sont :

Alain JACQUET & Anne-Audrey WAUTERS



b) RÔLES JOUÉS PAR LES AGENTS DE DÉVELOPPEMENT

- organiser et animer les réunions ;
- veiller à la cohérence de l'Opération ;
- aider et conseiller la commune et ses habitants ;
- jouer un rôle de relais entre la commune, la population et la Région wallonne ;
- dynamiser l'Opération en toute neutralité.

c) QU'EST-CE QUE LE DÉVELOPPEMENT RURAL ?

Le décret du 6 juin 1991 fixe la base légale d'une Opération de Développement rural et la définit comme visant l'amélioration du cadre et des conditions de vie des habitants par la mise en œuvre de projets et d'actions inscrits dans un programme de développement. Elle concerne tous les thèmes de la vie dans les villages/la commune : patrimoine, environnement, culture, tourisme, économie, agriculture, social, logement, vie associative, services...

A Somme-Leuze, de nombreux projets ont vu le jour grâce aux précédentes Opérations de Développement rural, parmi lesquels on peut citer : l'aménagement de Chardeneux, les matchés du terroir, plusieurs maisons de villages, des logements à Heure, la requalification des domaines à Noiseux, des formations pour les agriculteurs, le Fun'en bus... Certains de ces projets ont été financés à hauteur de 80 % par la Région wallonne ce qui n'est pas négligeable pour les finances communales.

d) MA COMMUNE MÈNE UNE ODR : QU'EST-CE DONC ?

Une Opération de Développement rural (ODR) s'échelonne dans le temps (approbation du Programme communal de Développement rural - PCDR - pour une durée de 10 ans maximum) et repose sur 4 grands principes :

- la commune est le territoire d'action ;
- la valorisation des ressources locales : chaque commune est unique et dispose de ressources, tant physiques (patrimoine, situation...) qu'humaines (habitants, artisans...);
- le développement global et intégré : tous les aspects de la vie villageoise/communale sont pris en compte. De plus, les problématiques sont envisagées les unes par rapport aux autres de manière à estimer les impacts d'un projet dans différents secteurs.
- La participation : c'est un critère essentiel pour la réussite de l'Opération. L'occasion est offerte aux habitants de donner leur avis, d'exprimer leurs projets, de proposer des solutions, de réfléchir au développement de la commune. Chacun est invité à prendre part aux réunions et à suivre l'Opération tout au long de son déroulement.

L'Opération de Développement rural s'organise en 5 grandes étapes :

1. **Information et consultation** de la population → ÉTAPE ACTUELLE
2. Constitution d'une **CLDR** (Commission locale de Développement rural) chargée de piloter toute l'Opération. Elle est composée d'un quart maximum d'élus et de ¾ d'habitants représentatifs de la population (maximum 30 membres effectifs et autant de suppléants).
3. Organisation de **groupes de travail** thématiques pour approfondir les premières idées émises en consultation.
4. Rédaction et approbation du **PCDR** (Programme communal de Développement rural) qui recèle un diagnostic du territoire, une synthèse de la participation de la population mais surtout les grands objectifs de développement de la commune identifiés avec le concours des habitants ainsi que les fiches de réalisation des futurs projets et actions. Ce programme sera rédigé par le bureau d'étude Lacasse-Monfort.
5. **Réalisation** des projets et actions.

e) ET LE PCDN ALORS ?

Le Plan Communal de Développement de la Nature (PCDN) de Somme-Leuze débute en même temps que l'Opération de Développement Rural. Des liens étroits sont donc établis et le PCDN (outil fédérateur pour la nature) peut être considéré comme le « Groupe de Travail Nature » du PCDR (outil global), au même titre que les différents GT qui vont apparaître dans les mois à venir.

Cependant, le PCDN reste un outil spécifique, avec ses objectifs et son mode de fonctionnement. Le PCDN va rassembler tous les partenaires intéressés par la nature et va constituer ses propres groupes de travail (GT vergers et haies, GT mares et zones humides, GT sentiers...). Un bureau d'étude va également faire un inventaire du réseau écologique de la commune.